

# BAC

SYNDICATS e.i.L. FÉDÉRÉS UNITAIRES

TRIMESTRIEL  
Prix : 1 Euro

septembre  
2005

## BULLETIN DES AGRÉGÉS ET DES CERTIFIÉS

# N°15 bis

e. comme *Efficacité*  
i. comme *Indépendance*  
L. comme *Laïcité*

Bulletin des Agrégés et Certifiés  
de l'Éducation Nationale



5, rue Clisson 75013 Paris  
Tél. : 06 84 57 20 75  
Fax : 01 53 94 07 53  
@ : FR41@wanadoo.fr  
Site : www.snca-nat.com

Edito

## Innovation dans le fonctionnement du syndicalisme

Aux termes du Règlement Intérieur que le Congrès National Extraordinaire du 3 mai 2005 a adopté, le SNCA e.i.L. peut syndiquer gracieusement des Associations Professionnelles.

En effet, dans la mesure où le SNCA e.i.L. est un syndicat spécifique ayant pour objet la défense des intérêts matériels et moraux d'une catégorie bien précise de personnels enseignants, il ne peut faire adhérer individuellement des salariés d'autres secteurs. Mais dans la mesure aussi où il est aujourd'hui la seule organisation syndicale représentant, appliquant et promouvant les principes et les valeurs d'AUTREMENT et d'EIL, il ne peut ignorer celles et ceux qui se réclament de ces orientations syndicales et exercent d'autres métiers que ceux de professeurs certifiés et agrégés.

La formule de l'Association Professionnelle à laquelle adhèrent des salariés exerçant un même métier (PLP, ou chefs d'établissement, ou professeurs des écoles, ou ATOS, etc.) accueillie au sein du SNCA e.i.L. sur la base d'un même projet syndical, a paru au Congrès une solution adaptée tout à la fois aux exigences statutaires et à celles de la solidarité dans le combat revendicatif.

A notre connaissance, du moins en France, c'est la première fois qu'une telle modalité de fonctionnement, liant la clarté statutaire et l'unité syndicale, voit le jour\*.

L'équipe de Direction Nationale et la Secrétaire Générale du SNCA e.i.L. mettront tout en œuvre pour que cette nouvelle démarche syndicale vive et progresse dans l'intérêt de tous les adhérents et, au-delà, du monde du travail.

Françoise Roche  
Secrétaire Générale

### SOMMAIRE

du n° 15 bis du seul BAC authentique

Edito :	P 1
Entretien : Le Bilinguisme : Source de richesse ou perte symbolique ?	P 2 à 3
La charte d'Amiens aura bientôt 100 ans	P 4

BAC N° 15 bis  
septembre 2005  
TRIMESTRIEL  
Directeur de la Publication  
Françoise ROCHE

N° CPPAP : 0907S 06175  
N° ISSN : en instance

CONCEPTION &  
REALISATION  
au siège  
5, rue Clisson 75013 PARIS

\* La première association adhérente sera vraisemblablement celle des PLP (Professeurs de Lycée Professionnel) en cours de constitution.

## **ENTRETIEN**

*Le SNCA e.i.L. s'est donné pour mandat pédagogique, lors de son Congrès National extraordinaire du 3 mai 2005, d'œuvrer prioritairement à l'intégration et l'insertion des élèves issus de l'immigration. C'est pourquoi, il a interrogé Madame Agnès T...-C... professeur d'espagnol et spécialiste de littérature latino-américaine. Ayant enseigné en banlieue parisienne, elle a confronté sa connaissance des expressions littéraires de l'exil latino-américain à la réalité scolaire des jeunes gens de nos périphéries urbaines.*

### **Le bilinguisme : source de richesse ou perte symbolique ?**

**SNCA e.i.L. :** *Comment avez-vous commencé à travailler sur le bilinguisme ?*

**Agnès T...- C... :** Au départ, j'ai observé le bilinguisme chez les romanciers latino-américains du vingtième siècle et les problèmes qu'ils rencontraient avec les grands frères du nord, les États-Unis. C'est ce qu'on appelle le Spanglish. Les premières occurrences que j'ai étudiées concernaient les romans des années 1950. Linguistiquement, c'est un problème très caribéen. Les Cubains, lorsqu'ils sont exilés politiques aux États-Unis, regrettent leur ville natale, le soleil, la musique, la cuisine, ils regrettent tout, y compris la langue. C'est un exil entendu comme « nostalgie ». Et puis, des auteurs portoricains se sont mis à revendiquer le bilinguisme, tout en montrant que ça pose d'énormes problèmes, c'est une autre attitude qui n'est pas une nostalgie.

**SNCA e.i.L. :** *Le bilinguisme est-il toujours perçu comme une richesse ?*

**Agnès T...- C... :** Pas du tout. Quand on apprend deux langues, et qu'on ne vient pas d'un milieu favorisé, on ne parle facilement aucune des deux. Nous, en Europe, l'imaginons comme une ouverture à l'autre ; mais quand vous êtes plongé dedans, parfois à votre insu, vous allez le vivre comme un double fardeau. C'est un peu comme quand on fait l'éloge du travail des femmes - en théorie une richesse - et qu'elles gardent malgré tout, la charge du travail domestique. Quand vous êtes dans un monde économiquement pauvre, il faut deux fois plus de travail pour acquérir deux

grammaires et surtout, deux imaginaires linguistiques.

**SNCA e.i.L. :** *C'est une grille de lecture que vous avez adapté à vos élèves, issus de l'immigration en France ?*

**Agnès T...- C... :** En tant que prof de langue vivante dans une banlieue française, j'ai pu voir ce que ça donne chez les jeunes notamment issus de l'immigration nord-africaine. Ils ne parlent pas couramment l'arabe et n'écrivent que très rarement l'arabe littéraire. Donc, par rapport à leurs grands-parents, il est évident qu'il y a là une perte. Leurs parents, qu'ils soient immigrés politiques ou économiques, ont encore les deux cultures, même si les femmes qui sont restées au foyer, ne parlent pas un français qu'on pourrait considérer comme « correct » avec des critères scolaires. Sauf exception, les populations immigrées ne sont pas venues massivement de leur plein gré. Si les grands-parents n'étaient pas eux-mêmes cultivés et si le manque économique, à la génération des parents, se conjugue, cela se répercute sur la troisième génération. Car cette génération perd cette imprégnation qui vient du groupe, du quotidien ; eux ne parlent cette langue qu'à la maison, donc ils ont un degré moindre de fluidité linguistique que leurs parents.

**SNCA e.i.L. :** *L'école prend-elle en compte ces difficultés ?*

**Agnès T...- C... :** En vérité, ils sont dans une situation de non-dit qui peut être très douloureuse. Ils sont Français : ils ont la nationalité française, ils vivent ici. Mais leur expérience est différente. Considérons

l'exemple du bac : par souci d'égalité, les épreuves écrites sont anonymes (C'est une merveille inventée par la République pour éviter le délit de faciès, donc garantir l'Égalité !). Mais, du coup, quand vous lisez une copie, vous ne notez que ce que vous lisez. S'ils écrivent en « mauvais » français – quelle que soit la définition du mauvais français – ils seront sanctionnés parce qu'ils conservent des traces de la non-acquisition du français comme première langue. C'est le problème du bilinguisme non voulu, quelque chose qui leur est tombé dessus. Ils ont une première langue familiale qui se sent à l'écrit. Le bilinguisme est alors vécu comme un destin. On sait que c'est lourd à porter.

***SNCA e.i.L. : Les filles semblent parfois accorder beaucoup d'importance à l'intégration par le français...***

**Agnès T...- C...** : De nombreuses filles sont remarquables dans leurs efforts d'assimilation et d'adaptation, mais elles tombent parfois dans un excès d'hyper correction. A force de vouloir ne parler que la langue de Rousseau ou de Molière, elles ne s'autorisent pas la langue de tous les jours. Parfois, elles deviennent profs de français en signe d'intégration au système scolaire. Elles en rajoutent, par inquiétude.

***Ce modèle d'intégration républicaine, a-t-il un prix ?***

**Agnès T...- C...** : Selon moi, c'est au prix d'un « exil de la langue ». Tôt ou tard, celui-ci ressurgit sous une autre forme. C'est diffus, et ça n'empêche pas une vie professionnelle et familiale réussies. Mais ça relève du symbolique. Tout à coup, il y a un sentiment de perte. Or, à proprement parler, ces personnes n'ont rien perdu : elles sont nées en France et elles ont des origines non françaises. Avec un schéma historique ou sociologique, il est impossible de dire qu'elles ont perdu quelque chose, et pourtant... La perte ne se situe pas au niveau des mœurs ou des vêtements (le jean ou le voile).

***SNCA e.i.L. : Comment cela se traduit-il ?***

**Agnès T...- C...** : Voilà peut-être une raison pour laquelle on se chamaille tant dans nos banlieues autour du foulard : faute de pouvoir dire ce qui s'est perdu dans « l'exil de la langue », on va cristalliser sur une revendication culinaire ou vestimentaire. Il est impossible de faire une manif pour dire « Je regrette telle nuance adverbiale ou telle conjugaison qui existe dans l'autre langue et pas en français ! », parce que cela relève d'une perte du rythme, de la sonorité, et de ce qui, justement, n'est pas universaliste. Ce qu'ils sentent, c'est que l'information peut être transmise dans une traduction, mais pas la spécificité poétique. Ce qui est perdu, symboliquement, c'est bien la langue protectrice, la quiétude de ce qu'on désignait autrefois par « langue maternelle ».

## La Charte d'Amiens aura bientôt cent ans !

De même que l'orientation syndicale **AUTREMENT** est indépassable, de même la *Charte d'Amiens* dont cette orientation tire tout son sens, demeure l'unique référence du syndicalisme de combat et de victoire.

Il se trouve que le sens du combat pour la victoire est depuis bien longtemps perdu de vue par la plupart des organisations syndicales de ce pays et du monde industrialisé. Elles se sont accoutumées à cogérer avec les puissances politiques leurs rapports avec le patronat. Pourtant si la totalité du champ économique leur est ouvert, c'est pour y mener la bataille de l'émancipation des travailleurs, et non pour perpétuer, sous le couvert du contrôle de la classe politique, la prééminence et l'arrogance du capitalisme.

Le projet constitutionnel européen, qui fut naguère soumis à nos suffrages, était l'exemple type de la négation de la *Charte d'Amiens* : donner au cadre de la vie de la future Cité un contenu strictement économique, confondre les institutions politiques et l'intérêt particulier de l'entreprise privée. Il n'est pas étonnant que les citoyens, qui sont toute la semaine des travailleurs salariés, ou d'anciens, ou de futurs travailleurs salariés, aient rejeté cette imposture. En disant majoritairement **NON**, ils ont émis un vote de classe contre un projet de classe.

**Le 29 mai peut donc être considéré comme l'énoncé électoral de la lutte des classes.**

Les salariés face au patronat, le patronat qui cherche des alliances politiques pour faire échec aux revendications des travailleurs : telle est la situation réelle de notre société à quelques mois de l'année centenaire de la *Charte d'Amiens*.

Le SNCA e.i.L., qui s'est créé pour faire vivre **AUTREMENT**, que la FSU éliminait subrepticement en excluant, en 2001, l'un de ses deux syndicats fondateurs, applique le mandat fédéral EIL voté en mai 2004 à Tarascon-sur-Ariège. Il engage tous les travailleurs et les syndicalistes de bonne volonté à la **construction de la Convention sur la Charte d'Amiens**.

Il ne s'agit pas de célébrer seulement un glorieux et pieux centenaire, mais, à partir du bilan d'un siècle de combats et de lois sociales, de dresser les perspectives du renouveau du syndicalisme, à la condition qu'il se réinsère dans la légitimité de la *Charte d'Amiens*.